

Conseil communal de Lausanne

Initiative :	Postulat
Titre :	Pour une renaturation/reconstruction du Flon et de la Louve
Initiant-e:	Julien Nagel

Résumé :

Face au dérèglement climatique et à la catastrophe écologique, la Municipalité doit mener une réflexion stratégique et se doter d'une planification globale de renaturation/reconstruction des cours d'eau, en premier lieu du Flon et de la Louve. Cela permettrait notamment de réduire les îlots de chaleur urbains, de favoriser la désimperméabilisation des sols, de renforcer la biodiversité urbaine et de réduire la place accordée au trafic individuel motorisé.

Argument :

Le dérèglement climatique et la catastrophe écologique sont aujourd'hui une réalité. Il n'est plus possible de le nier. Les épisodes météorologiques extrêmes se multiplient et s'intensifient : vagues de chaleur, canicules prolongées, précipitations violentes, orages de forte intensité. L'été caniculaire 2026 n'en est que l'épisode le plus récent. Selon MétéoSuisse, il sera très probablement le plus chaud et le plus sec depuis le début des relevés. De plus, les scénarios climatiques CH2025 de MétéoSuisse et de l'EPFZ indiquent une intensification et augmentation de la fréquence des étés chauds et secs¹ ainsi que des fortes précipitations plus fréquentes et plus intenses². Rappelons-nous de l'été 2003 et ses vagues de chaleurs, ou des orages du 11 juin 2016 ayant notamment révélé la vulnérabilité de la ville et ses infrastructures. Plusieurs ascenseurs et escalators étaient tombé en panne pour de nombreux mois après avoir été inondé par le très intense ruissellement de la pluie. Face à cette situation, il est plus qu'urgent de renforcer les moyens tant de lutte contre les causes du dérèglement climatique que pour l'atténuation de ses effets.

Parmi les solutions reconnues figure la renaturation/revitalisation des cours d'eau. Une politique ambitieuse de renaturation et de remise à ciel ouvert des cours d'eau peut contribuer à plusieurs objectifs d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique et à la catastrophe écologique en cours:

- Réduire les îlots de chaleur urbains grâce à l'effet rafraîchissant de l'eau et de la végétation ;
- Améliorer l'infiltration des eaux de pluie et limiter le ruissellement de surface lors d'événements pluvieux intenses ;
- Favoriser la désimperméabilisation des sols et renforcer leur capacité de rétention ;
- Développer des continuités écologiques et renforcer la biodiversité urbaine ;
- Créer de nouveaux « espaces verts et bleus » accessibles à la population, particulièrement dans les quartiers fortement minéralisés ;
- Contribuer à la réduction de la place accordée au trafic individuel motorisé, ainsi que de ses émissions de gaz à effet de serre, au profit d'espaces publics agréables et conviviaux dévolus aux mobilités douces et actives et aux loisirs.

¹ <https://www.meteosuisse.admin.ch/portrait/meteosuisse-blog/fr/2026/08/secheresse.html>

² <https://www.nccs.admin.ch/nccs/fr/home/changement-climatique-et-impacts/schweizer-klimaszenarien-ch2025.html>

Récemment, la Ville de Lausanne a déjà entrepris des actions en faveur de la renaturation de ses cours d'eau, notamment à travers le projet « Rivière vivante » et le préavis N° 25/023. Cependant, cette première étape est clairement insuffisante.

En privilégiant des interventions ciblées et des réalisations relativement rapides, elle s'inscrit dans une logique du « quick-win ». Ces projets concernent uniquement des portions de cours d'eau dans les zones foraines ou peu dense en dehors du centre de la commune. Et les objectifs mis en avant dans ces projets sont le renforcement de la biodiversité et la protection contre les crues.

Or, comme évoqué plus haut, la renaturation/revitalisation, voir la reconstruction de cours d'eau en ville, dépasse largement ces deux objectifs. Elle doit être abordée comme un instrument central de la stratégie d'adaptation et d'atténuation du dérèglement climatique en ville de Lausanne et pour l'ensemble du territoire communal.

Le collectif Affluent a déjà largement entamé la réflexion autour de la place de l'eau au centre-ville de Lausanne et le projet de « reconstruction » du Flon dans le cadre de son projet « Où est la rivière ? »³. Les réflexions, études, cartographies et propositions déjà très élaborées, représentent une source importante d'informations susceptibles d'alimenter les études, la stratégie et la planification.

Ce postulat n'est pas le premier sur le sujet. Il vient compléter celui d'Alexandra Gerber, « Pour une renaissance à ciel ouvert de quelques cours d'eau lausannois » déposé en mars 2024 et renvoyé directement à la Municipalité pour étude et rapport. Compte tenu de l'intensification des épisodes caniculaires et de la vulnérabilité croissante de la ville face à la bascule climatique, la Municipalité devrait accélérer ces travaux.

Le présent postulat invite donc la Municipalité à étudier l'opportunité d':

- Élaborer une stratégie et une planification globale et ambitieuse de renaturation/reconstruction de l'ensemble des cours d'eau du territoire communal, en particulier du Flon et de la Louve.

Lausanne, le 22 septembre 2026

Julien Nagel

Johann Dupuis

Marlene Carvalhosa Barbosa

Alasane Kane

Aurélie Lasserre

Romane Benvenuti

Alexandra Gerber

³ <https://collectifaffluent.ch/ou-est-la-riviere>